

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE AVOGUE DU 19 novembre 2019

Le mardi 19 novembre 2019, à 17h00, s'ouvre l'assemblée générale de l'AVOGUE 2019 dans la superbe salle des séminaires du golf de Mont Griffon.

Présents: 64

Excusées: 2

Pouvoirs: 18

Le président ouvre l'assemblée et présente, au nom du bureau, réuni au complet pour un travail préparatoire, le 20 octobre, les bilans estimés à fin décembre, et les perspectives de l'association.

Il souligne l'importance de la participation des membres du comité directeur dans le fonctionnement et le dynamisme de notre association.

La secrétaire générale informe l'assistance que sur les quatre membres du comité directeur renouvelables en 2019, trois se sont représentés :

Bernard MIGNOT

Jean-Pierre LANDAIS

Pascal BREGY

Jackie MIRAUT n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat de 3 ans.

Un adhérent a fait acte de candidature dans les limites calendaires fixées :

Monsieur COTTIN Alain

En application de nos statuts, et après consultation des adhérents présents à cette assemblée générale, toutes les personnes ayant fait acte de candidature sont élues au comité directeur qui se retrouve au complet avec 12 membres.

BILANS 2019

BILAN D'ACTIVITE

1- Adhésions

Le nombre d'adhérents à jour de cotisations à fin septembre est de 258 (+2 vs 2018).

La somme des cotisations de ces 258 membres s'élève à 18200 €, en ligne avec nos prévisions.

Il faut ajouter à cette recette principale et unique, 300 € de subvention du conseil général du Val d'Oise, ce qui porte la totalité de nos recettes à 18500 €.

En globalité, 210 adhérents ont pris leur licence chez nous et 43 ont pris leur licence ailleurs, et nous avons enregistré 5 adhérents non golfeurs (conjoints)

Le ratio retraités vs actifs est 76% vs 24 % (80 % / 20 % en 2018)

De même que le ratio des dames vs les messieurs (30 % / 70%) est resté le même.

La proportion de Val d'Oisiens vs ceux qui habitent en dehors du département est maintenant de 53 % vs 47% (70 % / 30 % en 2018).

Enfin le nombre d'adhérents appartenant ou ayant appartenu à l'Education Nationale ou bien ayant une filiation directe avec l'EN est remontée à 64 % contre 60 % en 2018.

Le fait d'avoir beaucoup de nouveaux adhérents a fait remonter l'index moyen de 36 à 40.

Enfin, nous savons que nous avons maintenant 30 % de nos adhérents qui appartiennent à un autre club de golf avec ou sans terrain.

Ceci n'est pas sans conséquence sur notre consommation de green-fees individuels.

2 – Activités associatives

- Journées et compétitions AVOGUE

Le taux de participation de nos adhérents à nos journées et compétitions est constant (env.1000 sur l'année, dont 600 pour les messieurs et 400 pour les dames).

Le nombre des manifestations proposées à nos adhérents en collectivité, compétitions amicales et compétitions officielles, à été de 28 en 2019

- Les voyages

Nous avons organisé 2 voyages AVOGUE en France en 2019, un aux Issambres et un autre en Bourgogne,

- Enfin les match- plays 2019 se sont bien déroulés et se sont achevés dans les temps.

3 – Partenariats

Nous avons renouvelé 9 partenariats pour 2019 sur des golfs du Val d'Oise.

La fréquentation de nos golfs partenaires par les adhérents de l'AVOGUE continue de baisser d'année en année, surtout sur les 3 golfs avec abonnement (1350 GF en 2019 contre 1500 GF en 2018).

Nous risquons d'être confrontés à un nouveau déficit des DDJ en 2019 de 1000 €, malgré une augmentation du montant de la participation de nos adhérents aux coût des GF sur ces golfs de 20 à 25 €.

D'autant que parmi nos adhérents, les joueurs les plus fréquents, souscrivent souvent, en parallèle de leur adhésion AVOGUE, des abonnements dans ces clubs partenaires, ce qui fait encore moins de GF achetés via notre association.

BILAN FINANCIER

1 – Bilan des activités associatives

La participation demandée aux adhérents pour jouer à chaque compétition amicale est restée à 25 € (boisson comprise) et à 25 € pour chaque compétition officielle (frais de gestion des cartes FFG et boisson comprise).

Nous avons subventionné :

- 14 compétitions amicales, pour un coût net pour l'association de 7000 € €,

- 7 compétitions officielles, pour un montant de 3500 €

- 3 soirées pour un montant de 2000 €,

- 2 voyages, en France, aux Issambres et en Bourgogne, avec des budgets en équilibre.

Ces activités associatives, hors formation, représentent une dépense totale de 12500 € soit 70 % de nos recettes.

- 64 cours de golf (14 offerts et 50 vendus) pour un montant de 600 €

2 - Bilan des partenariats

Les sommes reçues par notre trésorier, tout au long de l'année, pour la vente des greenfees à nos adhérents (estimés à 33 000 €) ne couvrira peut être pas les montants versés par l'association pour l'achat des abonnements et des green-fees prépayés aux différents golfs partenaires réglés « cash » en début d'année 2019 (34 000 €).

Nos DDJ risquent bien d'être déficitaires en 2019 de 1000 €.

3 – Frais généraux

Les frais généraux (Cotisations 2F Open-JS, Assurances, Fournitures de Bureau, Courriers, Matériels, Frais bancaires et cotisations FFG et Ligue de Golf) sont en ligne avec nos prévisions et s'élèvent à 3500 €.

4 – Bilan général 2019

Epargne au 1^{er} janvier 2019
(épargne sur budget 2018 final +3000 €) + 23 000 €
Trésorerie au 1^{er} janvier 2019 + 20 000 €

Recettes 2019 + 18 500€

Dépenses associatives 2019 - 12 500 €
Formation 2019 - 600 €
Bilan des partenariats 2019 - 1 000 €
Frais généraux 2019 - 3 500 €
Total des dépenses 2019 - 17 600 €

Excédent (5 % de nos recettes) + 900 €

Epargne au 31 décembre 2019 + 23 000 €

Trésorerie estimé au 31 décembre 2019 + 20 900 €

5 – Conclusion sur 2019

Ce résultat légèrement positif, conforme à nos prévisions, nous conforte dans les décisions que nous avons prises fin 2018, c'est-à-dire d'augmenter de 5 € la participation de nos adhérents aux GF sur les golfs avec abonnements.

Cependant cet équilibre cache une difficulté financière avec les DDJ que nous allons devoir résoudre.

PROJET 2020

STRATEGIE 2020

Maintenir le niveau de nos activités associatives, et redresser la situation des DDJ en conservant la même offre et en demandant à nos adhérents de jouer plus souvent avec des DDJ AVOGUE, sur les golfs où nous avons des abonnements semainiers non nominatifs, soit Ableiges, Mont-Griffon, et Bellefontaine

1 – Activités associatives

Nous ne changerons rien sur la quantité de ces activités proposées en 2019.

Notre budget prévisionnel pour ces activités sera en légères augmentation à 14 000 €. pour prendre en compte les augmentations des prix standards pratiqués par les golfs.

- Une manifestation golfique par semaine, hors vacances scolaires, soit 20 à 30 par an,

- Dont 6 à 8 compétitions de classement, déclarées à la FFG,

Les golfs ayant augmenté fortement les frais d'enregistrement des résultats des compétitions officielles auprès de la FFG, nous demanderons une participation complémentaire de 5 € à nos adhérents pour couvrir partiellement ces frais (10 € ?).

- Et 3 soirées : ouverture de la saison, clôture de la mi-saison et soirée de l'AG,

- 2 voyages golfiques, un aux Baléares et un autre dans le sud-ouest de la France

- 1 ou 2 « midweeks »

- Continuation du challenge et des match-plays, en simple et en double.

2 – Partenariats

Les golfs de Cergy, de Gadancourt et des Templiers seront, encore en 2020, des golfs sous « conventions » avec notre association.

Ils nous proposent de continuer à offrir, aux adhérents de l'AVOGUE, des green-fees à 25 € en semaine et 30 € le week-end, pour 18 trous ou moins, sur ces 3 parcours, en quantité illimitée, 7 jours sur 7.

En échange, nous allons devoir proposer à nos adhérents, une carte nationale « UGOLF Free » au prix exceptionnel de 180 € au lieu de 500 € qui permettra au propriétaire de la dite carte de jouer pour 10, 20 ou 30 € sur tous les parcours UGOLF de France classés respectivement Daily, Garden ou Exécutive.

Nous continuerons à proposer nos GF à 30 € au Rebetz à partir du 1^{er} janvier 2020.

Tous les autres prix de green-fees AVOGUE seront maintenus à 25 €, aussi bien sur les golfs avec abonnements (Ableiges, Mont-Griffon, Bellefontaine) que sur les golfs avec green-fees prépayés (Seraincourt, Bertichères).

Dans ce contexte de variété d'accords avec nos partenaires, nous allons accroître notre surveillance des réservations préalables sur le site AVOGUE et nous allons demander plus de rigueur à leur administration dans le contrôle des personnes qui se réclament de notre association.

3 – Objectifs financiers

Les cotisations 2020 seront augmentées de 10 € chacune pour essayer de compenser les déficits chroniques de nos DDJ sur les parcours avec abonnements.

- **130 € avec licence FFG**

- **90 € sans la licence FFG**

Nous limiterons le nombre des adhésions en 2020 à **250** comme en 2019.

- Subvention espérée de 300 € du Conseil Général du Val d'Oise.

Nos recettes prévisionnelles totales devraient être de 19 000 € (cotisations et subventions)

car nous envisageons une faible baisse du nombre de nos adhérents liée à l'âge et aux politiques commerciales agressives des golfs avec terrain qui proposent des échanges possibles de GF avec leurs confrères locaux.

Dépenses associatives prévisionnelles

- Les compétitions amicales resteront à 25 €, pot de fin de partie compris,

- **Les compétitions officielles seront portées à 30 €, pot et droit d'enregistrement FFG compris,**

Total des dépenses associatives prévisionnelles : 14 000 €

- Pour la formation, le tarif des cours individuels d'une demi-heure sera porté à 24 €, à l'unité, et à 22 € par lot de 10, et deux cours individuels gratuits seront toujours offerts aux nouveaux adhérents, prenant leur licence à l'AVOGUE, pour un coût total maximum de 1000 €.

-Frais Généraux

Les frais généraux devront être limités à 3 500 €.

Nos budgets des DDJ 2020 devraient présenter encore un solde négatif de 500 €

Notre dépense totale 2020 incluant le déficit des DDJ ne devra pas excéder 19 000 €.

4 – Bilan général prévisionnel estimé à fin 2020

Epargne au 1 ^{er} janvier 2020	+ 23 000 €
Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2020	+ 20 900 €
Recettes 2020	+ 19 000 €
Dépenses associatives 2020	- 14 000 €
Formation 2020	- 1000 €
Budget des partenariats 2020	- 500 €
Frais généraux 2020	- 3 500 €
Bilan 2020	0 €
Epargne au 31 décembre 2020	+ 23 000 €
Trésorerie au 31 décembre 2020	+ 20 900 €

5 - Conclusion

Notre bilan légèrement excédentaire en 2019, nous permet de maintenir le niveau de notre trésorerie et surtout le volume de nos liquidités, pour pouvoir honorer nos contrats avec les golfs partenaires (+ de 30 000 €) de début d'année et de soutenir aussi fortement nos actions associatives.

Le plan, très conservateur, proposé pour 2020 devrait nous permettre de consolider nos comptes et nous offrir la possibilité de poursuivre, dans l'avenir, cette stratégie financière qui semble retenir les suffrages de nos adhérents.

Dominique AMIOT, responsable de nos match-plays et Jean-Pierre LANDAIS, responsable du « Challenge » ont remis en début de séance, leurs trophées aux différents gagnants des 2 activités collectives.

Les comptes 2019 ont été arrêtés, vérifiés et approuvés au 18/11/2019 par les vérificateurs aux comptes.

Le bilan d'activité et le bilan financier 2019 ont été approuvés par les présents à l'unanimité.

Les objectifs et le budget 2020 ont été approuvés à l'unanimité.

Le président conclut cette assemblée générale à 19h30.

Le président
Jean-Claude Kowalczyk



Le trésorier
Jean-Gabriel Charron



La secrétaire
Micky Godest

